

PUBLIFIN

Décret gouvernance : recours ou pas ?

L'administrateur MR n'en revient pas. La présidente PS non plus. Mais pour d'autres raisons.

Bon, finalement, il se passe quoi chez Publifin ? On se plie au décret gouvernance ou on se révolte ?

• **Pascale SERRER**

« **C'**est inconcevable ! » s'indigne Jean-Claude Jadot, administrateur MR de Publifin. « C'est inacceptable ! » fulmine Stéphanie De Simone, la présidente PS de l'intercommunale. Mais contrairement aux apparences, ces deux-là ne sont pas du tout d'accord.

On parle du décret gouvernance, d'un possible recours contre ce décret et du dernier conseil d'administration de Finanpart, qui est la structure intermédiaire (en voie de dissolution) entre Publifin et Nethys.

• **Ils sont dans le déni !**

Mercredi, 17 h 30 : CA de Finanpart. Mercredi, 18 h 30 : CA de Publifin. On peut s'en étonner. Mais la filiale Finanpart n'a pas encore été vraiment dissoute, malgré la décision prise en février dernier. C'est pour ça qu'on convoque encore des conseils d'administration.

L'ordre du jour appelle le rapport de gestion de Nethys. « Et très vite, on en arrive aux critiques sur le décret gouvernance », raconte l'administrateur MR Jean-Claude Jadot. Le décret a été voté il y a un mois. Il est très largement inspiré des recommandations de la

commission d'enquête Publifin.

Et quoi, ce CA ? « On nous déconseille d'abord de distribuer de dividendes aux Communes et aux Provinces parce qu'on n'a pas provisionné les montants pour payer les ruptures de contrat à ceux qui sont au-dessus du nouveau plafond de 245 000. Finalement, bon, on distribuera bien des dividendes », dit-il. On apprend ensuite qu'un cabinet d'avocats a déjà été contacté pour introduire un recours contre le décret. Parce qu'on ne pourrait plus assurer l'avenir du groupe à cause du décret. Mais on est sur une autre planète ! » s'indigne l'administrateur.

Au vote, ça donne 6 voix pour (PS et cdH), deux voix contre (Écolo et MR) et une abstention (PS). « Ils n'ont rien compris ! Ils sont dans le déni. Un recours contre un décret qui est là par la faute de Publifin, c'est inconcevable ! Et tout ça pendant que les deux délégués spéciaux attendaient dans le couloir pour assister pour la première fois au CA de Publifin... »

• **On ne prépare pas une révolution**

Stéphanie De Simone est présidente de Publifin depuis seulement deux mois. Elle communique rarement avec la presse. « Mais il y a des choses que je ne peux pas laisser passer », dit-elle, excédée.

« On a en effet discuté des comptes et du rapport de gestion. Et c'est vrai qu'il y est fait mention des difficultés engendrées par le décret gouvernance : chaque décision va devoir être soumise à la tutelle de la Région. Pour les activités non régulées, concurrentielles, ça peut être problématique », résume-t-elle.

C'est sur ce point qu'une note juridique exhaustive est demandée à un cabinet d'avocats. « Si le cabinet nous dit qu'on se trompe, qu'on accorde trop d'importance à cette notion de tutelle, on ne fera rien. Dans le cas contraire, on se posera la question du recours. On n'a pas voté de recours. On a voté un accord de principe sur un éventuel recours. Et si la note ju-

ridique nous conforte dans notre sentiment, on est prêts à en discuter. On ne prépare pas une révolution à Liège », soutient la présidente socialiste.

• **Ces effets politiques me désespèrent**

Il n'a pas été question des plafonds de rémunérations ? « Si, on en a discuté puisque c'est dans le rapport de gestion : les ruptures de contrat, ça coûte cher. Ça peut impacter un compte de résultat. Mais à aucun moment on ne remet le plafond en question », poursuit Stéphanie De Simone.

Et les délégués spéciaux qui poireautent dans le couloir ? Elle a un bref soupir énervé. « Je n'ai qu'une parole. Mon travail a toujours été transparent. Ce n'est pas parce que je suis chez Publifin que je vais changer. On n'a rien à cacher aux délégués spéciaux ! Mais la convention passée avec le gouvernement prévoit qu'ils assistent aux CA de Publifin, pas à ceux de Finanpart. Nous avons longuement discuté de notre volonté de maintenir les activités du groupe : nous, nous sommes contre un démantèlement, contrairement à certains... »

Elle considère par ailleurs « inacceptable » le fait que des administrateurs évoquent publiquement le contenu du CA de Finanpart. « Il y a une clause de confidentialité. On parle quand même du rapport de gestion de Nethys, qui n'a pas encore été approuvé par l'assemblée générale. Ces effets médiatiques, politiques, me désespèrent... »

Et la ministre Valérie De Bue (MR, Pouvoirs locaux), elle dit quoi ? Elle ne s'attendait pas à ce qu'on évoque un recours contre le décret. Elle espère que « les bons signaux émis ces derniers temps seront poursuivis ». Ah oui ! Si on pouvait prévenir les délégués spéciaux de l'heure à laquelle commence le prochain CA de Publifin, pour leur éviter une attente fastidieuse... ■